

N°98



Parution trimestrielle • JANVIER 2022

le médaillé

de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Revue officielle de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



2021 > 2022

Résistance > Espoir

© Louis COURS



Médaillés
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif

P. 3

**Sport-Santé :
bienfait pour l'humanité**

P. 8

24^{ème} JO d'hiver à Pékin

P. 11

**Sens (Yonne),
ville citoyenne !**

Sous le haut patronage de M. le Président de la République et des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports.
Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958. N° inscription préfecture de police 16270. Agrément jeunesse et éducation
populaire en date du 23 juin 2006. N° agrément Sport n° 75.SVF.04.19



Bien chers tous,

L'an dernier, dans mon édito n° 94, je commençais par « **Au revoir 2020** », année horrible perturbée par une crise sanitaire aussi violente qu'inédite et imprévisible, année à ne pas regretter ».

Et puis j'expliquais que la vie fédérale devait continuer et que le bénévolat était plus que jamais nécessaire.

Puis je vous souhaitais un Joyeux Noël et finissais par saluer 2021 en vous présentant une bonne et heureuse Nouvelle Année à tous.

Cette année, mon message est différent.

2021- Résistance

Alors qu'à l'aube de 2021 un espoir naissait de sortie de la pandémie, et même s'il fallait rester vigilant, nous espérions la sortie du tunnel.

Hélas la réalité a été tout autre ! 2021 a été une année très difficile, encore plus éprouvante que la précédente, avec son lot de confinement, de couvre-feux et de suppression de rassemblements, etc.

Toutefois et comme en témoigne le contenu de ce dossier, la vie fédérale a continué, le sport santé a été promu et le bénévolat a résisté.

Mais cette année, je n'ai pas eu le cœur de vous souhaiter un Joyeux Noël. Trop de nos amis ont disparu ou sont restés seuls et isolés.

Alors, « **Au revoir 2021 et en route vers 2022 !** »

2022- Espoir

Pourtant je vais formuler des vœux pour l'année 2022. Avec mon épouse, nous vous souhaitons une année 2022 pleine d'espoir. C'est par l'espoir et dans l'Amour que nous finirons par vaincre.

Nous souhaitons que cessent les polémiques autour des différentes politiques d'éradication du virus et de ses variants, mais que dans un vaste consensus, toutes les forces se rassemblent dans un projet unique et citoyen :

« **Tous unis dans un même amour pour vaincre la pandémie** ».

Gérard DUROZOY
Président Fédéral

SOMMAIRE ...

	PAGES
↳ Édito - Sommaire	2
↳ Sport-Santé	3-7
↳ 24 ^{ème} JO d'hiver à Pékin	8-9
↳ Jeux	10
↳ Sens (Yonne), ville citoyenne !	11-13
↳ Compte-rendu des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire	14-15
↳ La vie des Comités	15-18
↳ Vie Fédérale	19



Médaillés
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif

Directeur de publication

Gérard DUROZOY : ffmjernational@yahoo.fr

Directrice de rédaction

Micheline SAFFRE : ffmjernational@yahoo.fr

Comité de rédaction

Gérard DUROZOY

Micheline SAFFRE - Pierre MOURNETAS

Impression

Imprimerie WAUQUIER

14, rue Georges Herrewyn

BP 27 - 78270 BONNIÈRES-SUR-SEINE

Tél. 01 30 93 13 13 - Fax 01 30 42 29 67

RC Versailles B 305 812 935

Conception graphique et mise en page

Olivier BELLET

Parution trimestrielle

Abonnement annuel (4 numéros) - Prix : 6 €

N° de CPPAP : 0524 G 85137

N° national : IUNPI 93453514 - ISSN 1629-8926

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2022

Tirage : 14 600 exemplaires

Sport-Santé un bienfait pour l'humanité

Par Pierre MOURNETAS



Enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 21 juillet 2021, le rapport d'information de la mission d'évaluation des politiques de prévention en santé publique du **Comité d'Évaluation et de Contrôle des Politiques Publiques**, était présenté par Mme Marie Tamarelle-Verhaeghe (Députée de la 3^{ème} circonscription de l'Eure) et M. Régis Juanico (Député de la 1^{ère} circonscription de la Loire).

Le document de 195 pages donne le ton dès son titre : **« Les ravages de la sédentarité et les bienfaits de l'activité physique »**. Il donne une idée de l'état d'urgence pour une prise de conscience salutaire au nom de la santé publique, pour inverser les habitudes jusqu'à tendre à qualifier l'activité physique comme un outil thérapeutique.

Je vous propose quelques paragraphes chocs du rapport.

(Retranscription des textes, le rapport d'information de la mission d'évaluation des politiques de prévention en santé publique du Comité d'Évaluation et de Contrôle des Politiques Publiques).

Les ravages de la sédentarité et les bienfaits de l'activité physique

La sédentarité, une réalité accentuée par la crise sanitaire

(Source : ONAPS)

- **54 %** des hommes et **44 %** des femmes de 18 à 74 ans, 17% des enfants de 6 à 17 ans sont en surpoids ou obèses.

- **Depuis 50 ans**, les jeunes de 9 à 16 ans ont perdu 25 % de leur capacité physique.
- **66 %** des 11-17 ans présentent un risque sanitaire préoccupant avec plus de 2 h d'écran et moins de 60 minutes d'activité physique par jour.
- **49 %** d'entre eux présentent un risque sanitaire très élevé avec plus de 4 h 30 d'écran et/ou moins de 20 minutes d'activité physique par jour.

Bouger, ce n'est pas simplement une « bonne chose », c'est vital !

(Source : HAS, Guide de promotion, Consultation et prescription médicale d'activité physique et sportive pour la santé chez les adultes, juillet 2019)

- Remplacer 30 minutes de sédentarité quotidienne par **30 minutes** d'activité physique d'intensité modérée réduit de 17 % la mortalité prématurée ; si ces 30 minutes sont employées à une activité physique d'intensité élevée, la mortalité prématurée baisse de 35 %.
- **30 minutes** d'activité physique modérée par jour (marche d'un bon pas) réduit le risque d'accident cardio-vasculaire de 30 % en moyenne.



Communiquer, Sensibiliser : associer l'action et l'information

(Source : Cadre d'analyse des politiques locales d'activités physiques santé CAPLA – Guide d'accompagnement pour l'analyse des politiques locales – AP santé)

Parmi les propositions :

- ▶ L'activité physique et sportive « **grande cause nationale** » dès 2022 dans le cadre de l'héritage des JO de Paris 2024.
- ▶ **Faire de septembre** le mois de l'activité physique et sportive.
- ▶ **Inform** sur les structures permettant de pratiquer une activité physique encadrée.
- ▶ **Communiquer** de manière lisible sur l'offre de soutien à la parentalité et sur les possibilités de prise en charge des enfants pour se défaire d'une addiction aux écrans.
- ▶ **Privilégier** la communication par les réseaux sociaux et le marketing social.
- ▶ **Mettre en place** des tests de capacité physique dans le cadre scolaire et dans l'entreprise.

La lutte contre la sédentarité et l'activité physique et sportive : une priorité qui peine à émerger

Un foisonnement d'initiatives mal coordonnées

- ▶ La Stratégie nationale de santé (2018-2022) mise en œuvre par le plan interministériel « **Priorité prévention** ».
- ▶ La Stratégie nationale sport-santé (2019-2024) : promouvoir l'Activité Physique et Sportive (APS) **tout au long de la vie**.



- ▶ La feuille de route 2019 « **Prévenir et prendre en charge l'obésité** ».
- ▶ Les plans ne sont pas toujours articulés entre eux et les priorités peinent à se dégager.
- ▶ Peu d'objectifs chiffrés majeurs pour l'action et peu d'indicateurs chiffrés pour mesurer l'impact des actions sur l'état de santé des Français.
- ▶ De nombreuses initiatives témoins d'une dynamique au plan local : **110 réseaux sport-santé** structurés répertoriés en 2019.

Le financement du sport-santé difficile à identifier

Les dépenses de prévention en santé publique ne peuvent être isolées.

On distingue :

- ▶ La prévention institutionnelle, individuelle ou collective : **6,24 Mds €**.
- ▶ La prévention non institutionnelle : **9,1 Mds €**.
- ▶ Le Fonds d'Intervention Régional (Agence Régionale de Santé) : **629 M€**.
- ▶ Le programme budgétaire « Sport » inclut des crédits de prévention par le sport :
- ▶ La promotion du sport pour le plus grand nombre : **435 M€**.
- ▶ L'investissement des maisons sport-santé : **4,3 M€** en 2020-21.
- ▶ Beaucoup de financements non additionnés : mutuelles, collectivités, ARS, CPAM ...

Une gouvernance et un pilotage à définir

- ▶ Les plans et stratégie nationaux de santé ne sont pas un cadrage stratégique.
- ▶ La mise en œuvre est régionale : les plans régionaux doivent s'articuler avec une multitude de plans disparates, non avec un plan national structuré.
- ▶ Le monde du sport et celui de la santé travaillent en solo.

Un niveau territorial à structurer : un contrat local d'activités physiques et sportives (pour toute la population).

Nos propositions :

- ▶ Formuler dans un document unique les objectifs de santé publique.
- ▶ Intégrer ces objectifs dans les plans à venir et les décliner dans les politiques sectorielles (éducation nationale, enseignement supérieur, travail, personnes âgées).
- ▶ Renforcer l'inter ministérialité du pilotage.
- ▶ Repenser la structuration territoriale du sport-santé.
- ▶ Le Comité interministériel pour la santé (CIS) : des réunions trop épisodiques, pas de réunion en période de crise sanitaire.



L'école, le fondement des apprentissages durables et de la prévention primaire

L'APS et la prévention en santé à l'école : des faiblesses bien identifiées

(Source : Cour des comptes – L'école et le sport : une ambition à concrétiser, septembre 2019 ; Source : OVE – repères 2020)

- ▶ Des étudiants sédentaires, **faute de temps** dédié et d'organisation adaptée.
- ▶ À l'école, un temps scolaire **inégalement mis en œuvre**.
- ▶ Utilisation des équipements ou services de l'établissement

La dynamique des JOP 2024 pour ancrer l'activité physique et sportive dans le socle des apprentissages

- ▶ La santé scolaire : **des difficultés récurrentes**.
- ▶ Des programmes locaux qui ont montré **leur efficacité**.



En 2018 :

- ▶ Un(e) infirmier(e) pour 1 300 élèves.
- ▶ Un médecin pour 12 572 élèves ; **57 %** des postes de titulaires occupés.
- ▶ **18 %** des visites médicales de la 6^e année et **62 %** des bilans infirmiers de la 12^e année réalisés.
- ▶ Des logiciels de suivi inadaptés.



Des propositions concrètes pour agir maintenant

- ▶ **Ancrer** l'activité physique dans les cursus scolaire et universitaire.
- ▶ **Valoriser** l'EPS dans le cursus scolaire et universitaire (*savoirs fondamentaux, brevet, CAP, Bac, licences*).
- ▶ **Former** tous les enseignants à l'impact de l'APS sur la santé et à sa mise en œuvre concrète ;
- ▶ **Désigner** un référent sport dans chaque école afin de diffuser les ressources et bonnes pratiques.
- ▶ **Donner** aux personnels de la santé scolaire les moyens de suivre la santé des élèves ; ouvrir la prescription d'activité physique supplémentaire aux médecins scolaires et à ceux de la protection maternelle et infantile.
- ▶ **Privilégier** les initiatives ludiques et novatrices pour développer l'activité physique.
- ▶ **Généraliser** l'expérimentation des 30 min d'activité physique par jour à l'école, au collège et au lycée.
- ▶ **Élargir** dès à présent le Pass'sport et le pérenniser.
- ▶ **Lancer** un grand programme d'aménagement du bâti scolaire.
- ▶ **Renforcer** les moyens humains et le maillage territorial de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (*USEP*) dans les départements.
- ▶ **Suivre** la santé des élèves.

La prescription d'activité physique adaptée pour les malades atteints d'une affection de longue durée : un outil à conforter

- ▶ Des expertises concluantes et des recommandations en faveur de l'APA pour plusieurs maladies chroniques :
- ▶ L'APA premier traitement : diabète type 2, obésité, athérosclérose, dépression légère et modérée.
- ▶ L'APA recommandée pour améliorer la situation des patients : diabète type 1, pathologies coronaires, asthme, rhumatismes inflammatoires chroniques, BPCO.

Le cadre juridique et financier des actions APA

- ▶ La loi de modernisation de notre système de santé de 2016.
- ▶ Les expérimentations permises par la LFSS pour 2018 et pour 2021.

L'activité physique comme outil thérapeutique : un dispositif efficace et porteur d'économies

- ▶ Des outils pour les médecins traitants : le Médicosport santé, les référentiels par pathologie de la HAS.
- ▶ Poursuivre les études médico-économiques pour connaître le rapport coût/bénéfice de l'APA.

Nota : L'ensemble du rapport et des propositions sont en ligne sur le site de l'Assemblée nationale :

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/les-delegations-comite-et-office-parlementaire/comite-d-evaluation-et-de-contr>

L'activité physique adaptée pour les seniors : l'enjeu crucial de la dépendance

- ▶ À partir de **30 ans**, diminution de 5 à 10 % de la capacité cardio-respiratoire tous les dix ans.
- ▶ **À 80 ans**, la masse musculaire a diminué de moitié.
- ▶ **25 %** des femmes et **17 %** des hommes de 55 à 85 ans déclarent être tombés au cours des 12 derniers mois.
- ▶ Chez les plus de 65 ans, **85 %** des recours aux services d'urgence pour un accident de la vie courante ont pour origine une chute.
- ▶ **20 à 30%** de chutes supplémentaires chez les personnes âgées pendant la crise sanitaire.
- ▶ Le coût des chutes a été évalué à environ **la moitié** du coût total des soins dispensés aux personnes âgées.
- ▶ De multiples actions locales existent mais peinent à trouver des financements pérennes.

La nécessité d'un cadre clair pour développer l'APA :

- ▶ La formation initiale à la prévention et en particulier aux bienfaits de l'activité physique **est insuffisante**.
- ▶ Le développement personnel continu intègre la prévention **sans évaluation** du suivi et de l'appropriation par les médecins.

Parmi nos propositions :

- ▶ **Former** les médecins et les professions paramédicales au sport-santé et les médecins à la prescription d'APA ;
- ▶ **Intégrer** la participation à la formation à la prévention et à l'APA à la procédure de certification des médecins prévue par la loi du 24 juillet 2019 ;
- ▶ **Instituer** un diplôme d'études spécialisées en médecine du sport.



L'activité physique prescrite par le médecin

La loi de modernisation du système de santé a instauré la possibilité de prescription par le médecin traitant, d'une activité physique aux personnes souffrant d'une Affection de Longue Durée (ALD).

Cette mesure concerne plus de 10 millions de Français, principalement les personnes atteintes de maladies chroniques, comme le diabète, la maladie de Parkinson ou d'Alzheimer, la sclérose en plaques et certains cancers.

L'instruction interministérielle du 3 mars 2017 relative à la mise en œuvre des articles L.1172-1 et D.1172-1 à D.1172-5 du code de la santé publique incluant le guide des conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant a été largement diffusée sur le territoire.

Santé publique

La prescription de l'activité physique, adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque des patients concernés, peut être dispensée par les professionnels de santé.

Entré en vigueur en mars 2017, le dispositif a été complété par la publication d'une instruction elle-même diffusée aux Agences Régionales de Santé et aux services régionaux en charge de la jeunesse et des sports. Sous le classement thématique « *santé publique* » avec la mention d'application « *immédiate* », ces dispositions ont été annoncées par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé associé au Ministère de l'Éducation Nationale, du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, de la Direction générale de la Santé, et de bon nombre d'autres directions et services d'états.

L'argumentation figure en préambule des textes officiels dont nous reprenons les quelques phrases de présentation. Elles positionnent sans aucune ambiguïté possible le degré de priorité et la pertinence des décisions.

L'activité physique, un déterminant reconnu pour l'amélioration de la santé et promu dans le cadre du Programme National Nutrition Santé, du Plan National Sport, Santé, Bien-être et du Plan national d'Action de la Prévention de la Perte d'Autonomie.

L'activité physique est un déterminant de santé en soi comme l'attestent les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé et les différentes expertises menées. De nombreuses études montrent qu'elle contribue à réduire les risques de survenue de la plupart des maladies chroniques, en particulier : diabète de type 2, hypertension artérielle, hypercholestérolémie, maladies cardiovasculaires, cancer.

De plus, la pratique de l'activité physique permet d'améliorer l'état clinique, de réduire les complications et les risques de récurrences de plus de 26 pathologies chroniques.

À titre d'exemple, la pratique régulière de l'activité physique après diagnostic de cancer est associée entre autres à une réduction de 40% de la mortalité globale et à une amélioration de la qualité de vie et de la fatigabilité.

Elle s'accompagne aussi d'une réduction de 25 à 30% de la mortalité cardiovasculaire des patients coronariens, d'une amélioration de l'état clinique et d'une réduction des hospitalisations des patients insuffisants cardiaques. Enfin, elle permet d'améliorer l'équilibre glycémique de patients diabétiques de type 2 et de réduire de manière importante la morbidité cardiovasculaire de ces patients.

La Haute Autorité de Santé reconnaît depuis 2011 le bénéfice pour les patients atteints de maladies chroniques de cette thérapeutique non médicamenteuse et travaille actuellement à définir des recommandations de prescription de l'activité physique par le médecin traitant pour ces patients.



24^{ème} JO d'hiver à Pékin :

Qu'en sera-t-il de la grande fête du sport ?



Dans quelques jours, très peu de temps après les Jeux Olympiques de Tokyo, c'est le retour de la grande revue du sport mondial. Les regards vont se tourner vers Pékin pour les Jeux olympiques d'hiver où 3000 athlètes sont attendus.

Le coup d'envoi des 24^{ème} JO d'hiver sera donné au Stade National, vendredi 4 février. La prestigieuse installation sportive de Pékin qui était le point central des Jeux Olympiques d'été en 2008, accueillera également la cérémonie de clôture le 20 février. Il convient de signaler que Pékin est la première ville à organiser des Jeux d'hiver (2022) et d'été (2008).

Le boycott diplomatique

Les positions politiques de certaines nations ont épaissi le brouillard qui enveloppe nos inquiétudes et estompe nos croyances en d'inaltérables valeurs du sport. Canada, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Lituanie, Australie, Etats-Unis... Le boycott diplomatique cesse de s'accroître ces derniers mois.

Le Premier ministre Canadien, Justin Trudeau, a lui aussi annoncé récemment le boycott diplomatique des Jeux olympiques d'hiver de Pékin. Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, l'avait devancé en proclamant qu'aucun ministre de son gouvernement ne prévoyait de s'y rendre. « Il y aura effectivement un boycott diplomatique des Jeux olympiques d'hiver de Pékin », a-t-il déclaré lors de la séance au Parlement, soulignant que « le boycott sportif n'est pas la politique de son gouvernement ».

Les déclarations de boycott sont focalisées sur la situation des Tibétains, Hongkongais et Ouïghours.

La France participera aux JO, Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a annoncé qu'il n'y aura pas de boycott diplomatique de la France. La question se pose, ces jeux d'Hiver, sont-ils la fête du sport attendue ?

Les sites Olympiques

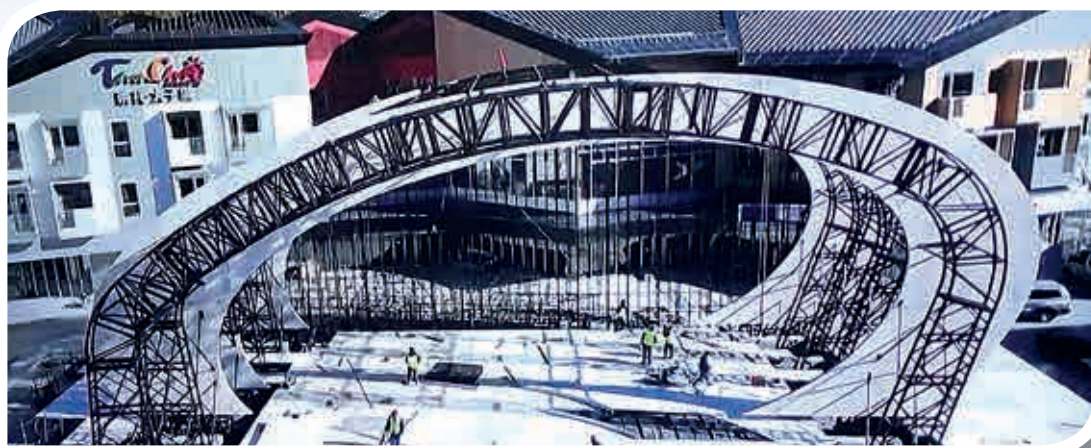
Les Jeux se dérouleront sur trois zones : Pékin, Yanqing et Zhangjiakou. Le site de Pékin accueillera les sports sur glace : le patinage artistique, de vitesse, le short track, le hockey sur glace et le curling, celui de Yanqing : les épreuves de ski alpin de bobsleigh, de luge et de skeleton. Enfin, à Zhangjiakou : les épreuves de ski, snowboard, freestyle, ski de fond, saut à ski, du combiné nordique et du biathlon.

Suivi sanitaire et masque obligatoire

La situation sanitaire qualifiée de très inquiétante, ajoute bien des incertitudes, pour la santé des sportifs cette fois-ci. Les autorités chinoises se sont déclarées prêtes à faire face à des foyers épidémiques lors des Jeux olympiques d'hiver.

Jeudi 23 décembre, le protocole sanitaire pour les athlètes a été dévoilé en plein rebond de l'épidémie de Covid-19 qui fait planer une menace réelle sur la compétition. Le nombre de cas augmente de manière importante en Chine comme partout dans le monde et la ville de Xi'an (13 millions d'habitants) est reconfinée.

Pendant les JO, les membres des délégations vont vivre sous très haute surveillance sanitaire, pour un séjour



apparenté à une quarantaine, confinés dans la bulle sanitaire géante. La surveillance générale sera draconienne : des dépistages dans la gorge et le nez seront prévus tous les jours. Les laboratoires d'analyse vont travailler 24 heures sur 24, avec des équipes surdimensionnées, pour assurer la plus grande réactivité dans la publication des résultats.

Les gouvernants ont tout prévu pour faire face à d'éventuels foyers épidémiques, des hôpitaux sont prêts à recevoir de potentiels cas positifs. Seuls ceux qui ont achevé la vaccination avec deux doses depuis au moins deux semaines pourront rentrer dans la bulle sanitaire. La troisième dose n'est pas obligatoire pour le moment, mais fortement recommandée.

Pour se déplacer le port du masque FFP2 sera nécessaire. Le suivi quotidien de la santé débutera 14 jours avant l'arrivée en Chine, grâce à une application chinoise qu'il faudra installer sur son téléphone depuis la France.

Les athlètes devront y fournir des informations sanitaires. « L'application va permettre d'assurer activement le suivi sanitaire depuis le pays d'origine avec une prise de température au moins deux fois par jour et la surveillance de symptômes comme la toux et les maux de gorge ».

Il n'y aura pas de spectateurs étrangers

La Chine adopte depuis un an et demi une stratégie « zéro Covid » : restrictions strictes aux frontières, confinements localisés, longues quarantaines et traçage de la population. Le pays a renforcé des mesures déjà très strictes en prévision de l'arrivée de milliers d'athlètes étrangers pour les JO.

La capitale Pékin exige désormais des tests Covid négatifs pour tous les visiteurs et limite les vols en provenance d'autres villes. Il n'y aura pas de spectateurs étrangers sur les sites des compétitions, aucune décision n'est encore prise pour la population chinoise.

Les autorités hésitent à prendre le risque de voir l'épidémie reprendre en Chine à cause des JO, même si les infrastructures sont équipées de gradins prêts à accueillir 3 000 personnes par site.



Les sportifs testés positifs ne seront pas autorisés à participer aux Jeux. Les patients asymptomatiques seront mis en quarantaine sur place, tandis que les patients présentant des symptômes seront envoyés dans des hôpitaux de Pékin et de Zhangjiakou préalablement désignés.

« Il n'y a aucun athlète qui est enchanté de cette situation »

Ce sont les paroles du français Martin Fourcade, quintuple champion olympique en biathlon. Il ajoute que les JO d'hiver à Pékin pourraient être « des Jeux qui ne transcendent personne et qui risquent d'être étranges à vivre » pour les sportifs qui évoluent sur la neige.

Le champion aux 13 médailles d'or mondiales a également abordé les problèmes des droits de l'Homme en Chine, tout en regrettant la situation du boycott :

« Je trouve que ce n'est pas aux sportifs de porter toutes les responsabilités et c'est compliqué selon moi, de rejeter la faute sur le mouvement sportif, alors qu'en fait, dans tous les axes de la société, que ce soit économiquement par exemple, on achète au quotidien notre acier en Chine. Et il n'y a pas grand monde qui boycotte ce qui est fabriqué en Chine. Combien de personnes ont un iPhone fabriqué en Chine ? »



MOTS FLÉCHÉS

Mettent en commun	Bateau de pêche	Sensation nuisible	Jouit de ses facultés	Un nom cousu d'or	Elle monte et descend	Rapport de formule	Domaine de Diane
Recherche de vérité	Bombage mural	Héros de Virgile	Glisse sur une table	Très changeant	Il nous couvre	Pronom réfléchi	Saint du 62
S'étend autour de Mâcon							Chef de ménage
Parapher							Passé un test
			Se dit prêt	Déchet nocif		Passé un habit	
				Cubes de jeu		Donne sa voix	
Dans une expression pour rivaliser	Etat américain				Sortir de son lit		Charges animales
	Tournée de boîtes				Projection d'arme		
		Narine de cétacé				Sort ses tripes pour suivre sa mode	Affluent de la Seine
						Au pour le chimiste	
Démontre l'inverse		Le fait de mâcher				Acide nucléaire	
Homme né ici-bas		Atome chargé					
					Difficile à trouver		
					Sont dans le néant		
Arrivé en criant		Le frère de maman					
Sans expression					Pronom ou adverbe	Baie jaune	
				Premier en France		Evêché connu en 61	

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

Horizontalement : **A.** Deux mots pour rejoindre l'Amérique. - **B.** Etat. Orifice anatomique. - **C.** Dans les règles. Princesse regrettée. Permet à la baleine de prendre l'air. Joli mois à l'envers. - **D.** Château haut-normand. Route à suivre. - **E.** Université anglaise. S'esclaffe. Etre conjugué. - **F.** On les a à l'œil. On les a dans les oreilles. - **G.** Engin volant. Déserts. Avoir conjugué. - **H.** Participe gai. Tel la lune. Type de société. - **I.** Costaud. Convendrait. - **J.** Joli cadre. Expression entendue dans le 13. Désuet. - **K.** Bouchères. Ensemble de notes. - **L.** Copulative. Nationale à Paris. - **M.** Prêteur intéressé. Futur ministre. - **N.** Serrées. Nous à Londres. - **O.** Possédasse. Retenu. Sont de plus en plus pesantes.

Verticalement : **1.** Maladie osseuse. Gras de canard. - **2.** Habités par les anges. Se font à l'extérieur en général. - **3.** Prolonge la phrase. Agréable pour les Anglais. Régentent une association. - **4.** Technique de lumière et de son. Sans faux col. - **5.** Eclore. Ajoute des couleurs. - **6.** Chef d'attaque. Figure sur une carte. Préposition. - **7.** Possessif. Mouiller au front. Qui se font désirer. - **8.** Séducteur américain. Slovaques et Autrichiens entre autres. Auxiliaire passé. - **9.** Perle de bécasse. Joies communicatives. - **10.** Assemblait des mèches. Ecole normale. - **11.** C'était Mon oncle au cinéma. Réagit à la chute. Ce chiffre est utilisé pour ce qui est historique. - **12.** Pied marin. Recommence. Symbole du brôme. - **13.** Paisible. Soigne les fesses du nouveau-né. - **14.** Se servit. Protecteur des parties fines. Oiseau marin qui engendre la gaieté. - **15.** Se remplit de sardines à l'heure des repas. Vénérée.

Solution des jeux dans le prochain numéro.

SUDOKU

Chaque grille comporte neuf compartiments de neuf cases. Le jeu consiste à remplir chaque partie des neuf cases avec les neuf chiffres, de 1 à 9, en ne les utilisant qu'une fois par rangée et par colonne. Quelques chiffres figurent dans la grille pour vous aider.

Simple

	3	7	8	1				2
5		8	6	4		7	9	
	6	1		5	4	3		
2	9		4	8		5		
6	5		1	3				
8	1		7	9		4		
		4	9	5		6	2	
3								
7	2		6	9		1		

Moyen

2		8	3	4	5		1	9
	4							
7	9	3			8			2
						8	1	
1			4	9	6			
9				1	2			
			8	2				
4	7							
	2	6	9	1		3	7	5

Sens (Yonne), ville citoyenne !

Le Drapeau citoyen de la Mémoire

Par Pierre Mournetas

L'idée était audacieuse, doter les établissements scolaires de la ville de Sens dans l'Yonne, d'un drapeau tricolore identitaire, elle deviendra réalité de manière très réussie.

Sur une idée de Nicolas Pichard, Conseiller Municipal en charge du Devoir de Mémoire et des Anciens Combattants, elle a été élaborée et concrétisée en duo avec Patrice Mournetas, Président du Comité d'Entente des Associations des Anciens Combattants du sénonais, détenteur d'une médaille de bronze JSEA bien méritée.



Son but est de sensibiliser les élèves et les personnels encadrants des établissements scolaires, de les motiver, de les intéresser dans un premier temps. L'opération est due à l'esprit d'innovation et de recherche de l'efficacité extrême du Comité d'Entente des Associations des Anciens Combattants associé à la Ville de Sens. L'objectif est précis, je le cite :

« Renforcer, voir éveiller l'engagement des jeunes autour des valeurs de notre République, dont la devise est Liberté, Égalité, Fraternité ».

L'engagement consiste à attribuer un drapeau citoyen de la mémoire aux établissements scolaires de sa ville de Sens, son lieu de résidence et d'en définir le fonctionnement, il explique :

« En tant que Président du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants, j'ai remis le 13 juin dernier en Mairie deux drapeaux entièrement financés par les associations d'anciens combattants. L'un est dédié aux collèges et l'autre

aux lycées. Chaque établissement en sera détenteur par rotations successives d'une durée de six mois. À charge pour eux ensuite d'être présents aux cérémonies patriotiques officielles organisées par la municipalité, mais aussi lors de sorties éducatives, culturelles ou sportives ».

Les drapeaux de la Citoyenneté au nom des établissements scolaires

Les moyens déployés sont importants, l'entreprise est lourde et complexe, rendue encore plus délicate à manœuvrer en ces périodes de contraintes sanitaires de la lutte face à la COVID. Rien n'a pu déjouer la programmation et enrayer le franc succès de l'opération des opiniâtres impulseurs de l'événement, Nicolas Pichard bien-sûr, Pascale Larché, adjointe au Maire en charge de l'Enfance, la Petite Enfance et la Famille, Carine Bentolila, responsable de la petite enfance périscolaire/extrascolaire, tous trois associés à Patrice Mournetas, Commandant de la Réserve Citoyenne, représentant de la Délégation Militaire Départementale de l'Yonne, pour diriger la réalisation du projet des drapeaux citoyens.

C'est en 2020 que les premières réunions ont eu lieu avec les directeurs d'établissements du primaire et du secondaire afin de leurs présenter la démarche. Les écoles élémentaires y ont été associées dans le cadre du Parcours Citoyen initié dès 2019 par Pascale Larché, la direction de « **Enfance-Éducation** » en partenariat avec l'Éducation Nationale et les services de la Réussite Éducative.



Cette année, les élèves de CM2 des 14 écoles de la ville de Sens ont d'ailleurs participé aux interventions sur le devoir de mémoire à l'occasion du 11 novembre et du 8 mai dans les écoles élémentaires.

Adhésion unanime sur le projet et son suivi

Il a été très bien accepté par la population, par les directions et les équipes pédagogiques concernées, par les adolescents eux-mêmes, d'où la réussite manifeste de l'événement de Sens. Il place ainsi la ville en tête des actions innovantes en matière de transmission des valeurs de la citoyenneté. Le drapeau représente le devoir de mémoire avec le nom des établissements scolaires de la ville brodé en lettres dorées. À chaque cérémonie, le représentant portera le drapeau citoyen aux côtés des porte-drapeaux des associations d'Anciens-Combattants, entouré d'élèves, d'enseignants et de parents. Des fanions, plus petits que les drapeaux traditionnels, ont été créés pour chaque école ainsi que pour le groupe des ambassadeurs citoyens.

Première cérémonie officielle de remise des drapeaux

Lundi 28 juin 2021 à 14 heures, Patrice Mournetas pouvait prendre la parole lors de la première cérémonie de remise des drapeaux avec des mots empreints de la marque de satisfaction devant le devoir accompli :

« Comme toutes les belles histoires, je commencerai mon allocution par : Il était une fois, en 2019... Nous avons envisagé un projet citoyen : Doter les établissements scolaires de Sens d'un drapeau de la Mémoire. J'ai tout de suite été enthousiasmé à entreprendre cette démarche... Nous n'avons pas ménagé notre temps, ni notre énergie, pour arriver à la phase de concrétisation que nous vivons, pour avoir le plaisir à participer à la remise officielle des étendards de la Mémoire ».

La cérémonie a rassemblé près de 300 jeunes, de nombreux parents, les chefs d'établissements, les équipes enseignantes, et de très nombreuses personnalités, dont Madame Véronique Peauccelle-Delelis, Directrice Générale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), qui évoquera élogieusement en son discours :

« Une belle et grande initiative de l'association des Anciens-Combattants et de la ville de Sens... »

Avant de citer Paul Claudel :

« Il n'y a que deux choses à faire avec un drapeau, le brandir à bout de bras ou le serrer avec passion contre son cœur ».

Le sous-préfet était présent aux côtés de Madame Marie-Louise Fort, Maire de Sens, dont le discours d'ouverture impactera fortement l'assemblée : *« Ce moment solennel est une première pour notre ville. Ce drapeau institue une tradition avec la volonté que les jeunes gardent à l'esprit l'idée du devoir de mémoire, du patriotisme, du respect du drapeau et de la devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité ».*





Vincent Aubert, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale, ainsi que Nicolas Pichard, interviendront sur le même ton pour ponctuer les symboles du drapeau, les mérites de cet engagement. Ils ne manqueront pas de mettre en avant l'aspect pédagogique de l'opération, ses bienfaits pour la société. Ils reprendront ce message qui va marquer les esprits des élèves, déclencheur du parfait fonctionnement de l'opération et du suivi qui vont suivre.

27 porte-drapeaux déjà accompagnés par 7 jeunes porte-drapeaux participaient à la prestigieuse cérémonie. En final, la pensée du Président Patrice Mournetas sera pour eux, avec quelques inquiétudes vite gommées par un optimisme remarquable :

« Du postulat que les rangs des porte-drapeaux s'étiolent... il est indispensable de solliciter les jeunes, de leur expliquer l'histoire récente de la France et de leur motiver au devoir de mémoire. Doter les établissements scolaires de notre ville d'étendards identitaires donne du sens à notre démarche et verra ainsi un rajeunissement notable des officiants aux prochaines cérémonies patriotiques ».

La citoyenneté des élèves reconnue et récompensée

Le dossier a retenu l'attention des dirigeants nationaux, il faut dire qu'à une telle envergure, l'initiative est unique en France.

En début d'année 2021 la classe de Madame Nathalie Mielle du lycée Curie de Sens a concouru au **Prix du Gouverneur militaire de Metz**. Les élèves ont fourni un travail minutieux sur la guerre de 1870 et ils ont remportés le 3^{ème} prix, qui leur a été remis le 11 juin 2021.

Lors de la **Journée Nationale du Réserviste (JNR 2021)** qui a eu lieu à Auxerre le 13 octobre, les élèves des deux lycées de Sens (*Janot et Curie*) ont participé. En matinée, les métiers liés à la sécurité ont été présentés aux 150 élèves, représentants de tous les lycées de l'Yonne. Le groupe d'élèves du lycée Curie de Sens a terminé deuxième du rallye pédestre dans la ville qui s'est déroulé l'après-midi, une nouvelle occasion de se positionner en leaders.

Cette action met en avant la fierté d'être engagé dans une démarche citoyenne à l'attention des plus jeunes, de constater que l'initiative les intéresse. Les organisateurs de la ville de Sens sont convaincus qu'il est indispensable de valoriser auprès d'eux les symboles de la Nation dont le drapeau tricolore fait partie avec la devise « *liberté, égalité, fraternité* » et l'hymne national « *La Marseillaise* ». Il est primordial de pouvoir les informer, les sensibiliser sur leurs droits et surtout leurs devoirs de futurs citoyens. Pouvoir le faire dans les établissements scolaires est une chance.

L'Hôtel des Invalides et l'Arc de Triomphe en 2022

Jeudi 9 décembre 2021, une cérémonie officielle était organisée dans la cour de l'école Aristide Briand de Sens, les élèves de CM2 ont reçu le drapeau citoyen qu'ils devront valoriser en participant aux cérémonies commémoratives.

L'inspectrice d'Académie, les élus et les responsables des associations ont pu annoncer aux jeunes d'une dizaine d'années, que grâce à la participation de l'**Institut des Hautes Études de Défense Nationale**, ils vont être invités à participer à un déplacement sur Paris en mars, visiter l'Hôtel des Invalides et l'Arc de Triomphe.

Compte-rendu de la réunion du dépouillement des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire

Mardi 9 novembre 2021 - 95, avenue de France - 75013 PARIS

2 tables de dépouillement ont été constituées :



1^{ère} table : M^{mes} MICHALAK et SAFFRE, MM. DERASSE, LEPLAT et PILLET



2^e table : MM. MAZURIE, COCU et JORAND

Étaient Présents :

Membres de Droit : **Gérard DUROZOY** (Président), **Michèle SCHAELLER** (Secrétaire Générale),

Administrateurs mandatés : **Alain COCU**, **Marc DERASSE**, **Patricia MICHALAK**, **James MAZURIE**, **Micheline SAFFRE**.

Membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales : **Jacques ADRIEN** (Président), **Jean-Claude JORAND**, **Jean-Loup LEPLAT** et **Jean PILLET**.

Secrétaire administrative de la Fédération : **Valérie BOBOEUF-VELANT**

Préambule :

Le Président Fédéral a adressé aux Présidents des Comités, en date du 12 octobre 2021, une convocation précisant le déroulement de cette Assemblée Générale Ordinaire 2021 en non présentiel.

Un protocole de vote a été élaboré et rédigé par Michèle SCHAELLER, Secrétaire Générale et Jacques ADRIEN, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales et validé par Gérard DUROZOY,

Président Fédéral.

Le bulletin de vote a été adressé aux présidents des comités en précisant par code couleur le nombre de voix selon un décompte du nombre d'adhérents au 31 décembre 2020.

Questions résolues avant le dépouillement des bulletins :

- 1) Deux enveloppes ne comportaient pas le nom du Comité ou le nom du délégué votant. La Commission de Surveillance des Opérations électorales a préconisé de ne pas les comptabiliser, ne connaissant pas leur provenance. Suggestion acceptée à l'unanimité.
- 2) Deux comités ont adressé leurs votes hors délai (*fixé au 2 novembre 2021, le cachet de la poste faisant foi*). Ces votes n'ont donc pas été comptabilisés.
- 3) Un des scrutateurs demande à ce que le dépouillement se fasse à bulletin secret en séparant l'enveloppe blanche intérieure neutre de l'enveloppe retour des comités. Le Président de la Commission de Surveillance des Opérations électorales répond que, ne s'agissant

RÉSULTAT DES VOTES

Résolution 1 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire non présenteielle octobre/novembre 2020

Inscrits : 400 voix

Votants : 342 voix, soit 85,5% des inscrits

Abstentions : 34 voix, soit 10% des votants

Exprimés : 308 voix

Pour : 269 (87% des votes exprimés)

Contre : 39 voix (13% des votes exprimés)

La résolution est adoptée à la majorité simple.

Résolution 2 - Approbation du Rapport Financier 2020

Inscrits : 400 voix

Votants : 344 voix, soit 86% des inscrits

Abstentions : 31 voix, soit 9% des votants

Exprimés : 313 voix

Pour : 257 (82% des votes exprimés)

Contre : 56 voix (18% des votes exprimés)

La résolution est adoptée à la majorité simple.

Résolution 3 - Approbation budget prévisionnel 2021

Inscrits : 400 voix

Votants : 344 voix, soit 86% des inscrits

Abstentions : 47 voix, soit 14% des votants

Exprimés : 297 voix

Pour : 251 (85% des votes exprimés)

Contre : 46 voix (15% des votes exprimés)

La résolution est adoptée à la majorité simple.

Résolution 4 - Maintien de la cotisation fédérale 2022 à 11€

Inscrits : 400 voix

Votants : 344 voix, soit 86% des inscrits

Abstentions : 7 voix soit 2% des votants

Exprimés : 337 voix

Pour : 327 (97% des votes exprimés)

Contre : 10 voix (3% des votes exprimés)

La résolution est adoptée à la majorité simple.

pas de vote portant sur des personnes, c'est l'article 10 de nos statuts fédéraux qui s'applique ne nécessitant pas de vote à bulletin secret.

Déroulement du dépouillement des votes :

Les bulletins ont été recomptés par les scrutateurs selon la liste des enveloppes reçues au secrétariat de la Fédération, sachant que la secrétaire administrative a accusé réception par mail du retour de leur vote à chaque président de comité.

93 enveloppes ont été reçues et compte tenu des deux enveloppes dont on ignore la provenance et des deux enveloppes arrivées hors délai,

89 enveloppes de comités sont éligibles représentant 344 voix sur 400 au total.

L'ensemble des enveloppes a été dépouillé par les scrutateurs sous la vigilance de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales. Aucun litige n'a été relevé.

Fait à Paris, le mardi 9 novembre 2021.

Jacques ADRIEN

Président de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales



Assemblée Générale du 19 mars 2022

La prochaine assemblée générale fédérale sera une assemblée électorale. Les 20 postes du Conseil d'administration seront statutairement à pourvoir, 5 de ces postes seront réservés aux femmes selon nos statuts.

Tout médaillé de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ou détenteur de la lettre de félicitations ministérielle, licencié à la FFMJSEA depuis plus d'un an, majeur, à jour de sa cotisation, peut poser sa candidature.

La fiche de candidature est à demander au président de votre comité départemental ou au siège fédéral, ainsi que celle pour le poste de vérificateur aux comptes.

Adresse postale : 95, avenue de France – 75650 Paris Cedex 13

Tél. 01 40 45 98 48

Elle devra parvenir à cette adresse, dernier délai le 2 février 2022 inclus, par courrier recommandé avec accusé de réception (*attention au délai d'acheminement postal*).

Le modèle de cette fiche est unique pour tous, aucun autre document se sera admis.

Elle comporte au recto les renseignements factuels concernant le candidat ou la candidate, notamment son curriculum vitae et au verso sa lettre de motivation, obligatoire ; conformément aux statuts fédéraux, celui-ci ou celle-ci s'engagera, en signant sa fiche de candidature, à accepter une mission de responsabilité au sein du Conseil d'administration.

L'assemblée générale élira aussi deux vérificateurs aux comptes, selon la même procédure. Aucun poste n'est réservé.

Sur la fiche de candidature, le candidat ou la candidate précisera le cas échéant la nature des compétences et capacités que vous pourriez mettre au service du fonctionnement de la fédération et ses commissions.

CDMJSEA 02

↻ Aisne



Soissons : Assemblée Générale en présentiel

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de l'Aisne s'est tenue Salle Simone Veil à Soissons. La pandémie a contraint à reporter l'Assemblée Générale Électorale, et celle-ci elle se tiendra début 2022.

Le CDMJSEA eu le plaisir de recevoir Monsieur Michel Le Roux président de l'Association l'Espoir de Gauchy, accompagné de son épouse et de Madame Henry, membre médaillée de l'association, qui ont rapporté le Trophée de l'Engagement Associatif reçu en 2020, et exceptionnellement jusqu'en 2021 avec notre accord. Le quorum est largement atteint fort de 127 Médailles présents et/ou représentés par pouvoirs, sur les 216 adhérents licenciés. Assisté de Madame Danielle Dardenne, Secrétaire et Guy Manssens Trésorier, le président Thierry Mortecrette a demandé un moment de recueillement en mémoire des Amis Médailles disparus avant la présentation des rapports. Il a rappelé que « le mandat prolongé de fait à cause des contraintes sanitaires arrivera à échéance en début 2022 et qu'il est impératif de prévoir la relève, trouver des bonnes volontés, compétentes, disponibles et dévouées, pour pérenniser le comité ».

CDMJSEA 06

↻ Alpes-Maritimes



Tempête Alex dans les vallées des Alpes-Maritimes

Le 3 décembre 2021, le Comité Départemental des Médailles JSEA des Alpes Maritimes a reçu les conjointes des deux pompiers disparus lors de la tempête Alex d'octobre 2020 dans les Alpes Maritimes, la vallée de la Vésubie.

L'ensemble du Comité 06 était réuni autour de la Présidente pour remettre à chacune un chèque de 2500 € résultat d'une collecte lancée auprès des divers comités MJSEA de France. Très émus les compagnes et épouses de Loïc Millo (sapeur volontaire) et Bruno Kholhuber (*capitaine*) ont vivement remercié les généreux donateurs. Merci à tous du fond du cœur de la part de Sabrina et Karine. Un chèque de 2500 € a déjà été remis à un adhérent de la Vallée de la Roya en début d'année. La totalité des fonds récoltés, soit 7500 €,

a été distribuée aux 3 récipiendaires tels que définis par notre appel à la solidarité. Pour marquer l'occasion, l'administratrice du comité Jamila Sellem, non-voiyante, avait fait un gâteau en forme de cœur que chacun a pu déguster.

CDMJSEA 30

📍 Gard



Cérémonie à Nîmes : Journée Mondiale du Bénévolat

19 bénévoles et leurs associations ont été récompensés en présence du Maire de Nîmes Mr Jean-Paul Fournier et d'une grande partie du Conseil Municipal, dont Halim Belhaj, élu en charge du Bénévolat et de la Vie Associative à qui on doit cette entente avec le Comité Départemental des Médailleurs JSEA pour honorer les bénévoles :

HumaNîmes (*Quartiers Solidarité*), les activités d'HumaNîmes sont axées sur l'humanitaire et l'action sociale au sein du quartier Valdegeour - **AMAOS** (*Quartiers Solidarité*), Association pour la Médiation et l'Aide à l'Orientation Scolaire - **AJRONAA** (*Quartiers Solidarité*), Association jeunesse des rapatriés nord-africains - **Association Protestante d'Assistance** (*Social-Environnement-Insertion*), l'association accompagne et soutient bon nombre de personnes isolées et de familles, en fragilité économique et sociale - **Jardins Solidaires** (*Social-Environnement*), Aide à l'insertion des bénéficiaires du RSA par le jardinage biologique, créer du lien social -

Association La Pléiade (*Quartiers Solidarité*), active dans l'organisation des maraudes et la préparation de repas pour les sans domicile fixe - **Réseau Handilib'30** (*Handicap*), le réseau handilib'30 a pour première mission la sensibilisation aux Troubles du Spectre Autistique - **Nîmes Cyclisme** (*Sport*), c'est le cyclisme à Nîmes : Route ; Cyclocross ; VTT ; BMX ; Cycloportif, loisirs. Nîmes Cyclisme a dernièrement organisé le cyclocross de Nîmes à la Bastide, des randonnées dans les Alpilles, au Mont Ventoux, ou encore la Coupe d'Occitanie de BMX - **LE SPOT** (*Culture*), un lieu associatif au cœur de Nîmes où les locataires sont des travailleurs indépendants de tout horizon : associations culturelles, couturière, paysagiste, peintres, graphistes, micro-brasserie et entreprise œuvrant dans les énergies renouvelables -

NEGPOS (*Culture*), un Centre d'art et de photographie conçu comme un lieu de ressources, de diffusion, d'échanges et d'expérimentations afin de développer la culture photographique - **Via Fémina FAMA** (*Équité femmes-hommes*), son objet est de favoriser l'accueil, l'écoute, l'information, la défense des femmes victimes de violences et, d'une manière générale c'est avant tout des femmes et des hommes engagés et impliqués afin de lutter contre les violences faites aux femmes - **Macadam Club Nimois** (*Sport*), le Macadam Club Nimois propose le sport loisir, le sport santé, le sport lien social par la pratique du running. Club organisateur du célèbre et prestigieux Semi-Marathon de Nîmes - **Association des Aveugles et Amblyopes de France** (*Handicap*), membre de la Fédération des Aveugles de France, son objectif principal : représenter et aider les déficients visuels -

Aux Mille Couleurs (*Quartiers Solidarité*) assure le lien avec les familles, les écoles et collèges, les autres associations et institutions - **Association de Sauvegarde du Patrimoine de Saint-Césaire** (*Quartiers Environnement et patrimoine*), Sauvegarde et la restauration du patrimoine public - **Mme Nathalie PETTE** (*Sport*), jalonneur de parcours de courses pédestres. Bénévole aux Jeux Olympique 2000 de Sydney (*Australie*). Gestion bénévole des arbitres et délégués de la Coupe d'Europe de l'USAM - **Mr Hélian BECHARD** (*Secours et assistance médicale*). Dirigeant au club taurin La Cléda de Bouillargues, chargé de la préparation, gestion des manifestations taurines de rue et dans les arènes - **Mr David CHOLEZ** (*Aide aux familles & sport*), Délégués gardois de l'Association SOS PREMA dans l'aide aux parents et aux familles. Intervient dans les hôpitaux de Nîmes ou en Avignon.

CDMJSEA 33

📍 Gironde



Cérémonie en deux temps

Les conditions sanitaires de ces derniers mois ont contraint le CDMJSEA 33 à mettre les bouchées doubles en cette fin d'année pour honorer une pléiade de personnes qui auraient dû être récompensées bien plus tôt.

Le millésime 2020 ouvrait le ban le samedi 27 novembre : 75 présents étaient recensés à l'amphithéâtre Athénée Père Joseph Wresinski, Place Saint-Christoly à Bordeaux. M. Thierry d'Angelo, Inspecteur JS (*nommé le 1^{er} août*) présidait la cérémonie accompagné de Mme Wiame Benyachou Conseillère Départementale. 12 Médailles de Bronze et 20 Médailles d'Argent étaient remises.



Samedi 4 décembre, la salle Tony Estanguet du CROS Nouvelle-Aquitaine à Talence était le théâtre d'une nouvelle célébration : 90 présents émergeaient avant de s'installer pour l'acte deux. M. Mathias Lamarque du DRAJES administrait l'après-midi de reconnaissance aux bénévoles de la cuvée 2021, assisté de Mme Catherine Brochard Présidente du CDOS 33. 22 Médailles de Bronze et 21 Médailles d'Argent étaient décernées pour remerciements à l'investissement associatif. M. Yves Perpignan Vice-Président délégué du CRMJSEA Nouvelle-Aquitaine et Mme Solange Genson Secrétaire Générale de cette même institution ont participé aux différentes remises.

Un énorme Merci doit être adressé à Claude Blanchet coordinateur coopté qui a synthétisé l'ensemble des dossiers avant d'en écrire les éloges et de les présenter.

CDMJSEA 43

📍 Haute-Loire

La course de côte de Dunières a fait des heureux

Perturbée par une météo maussade, la course de côte de Dunières a accueilli des personnes malades, en situation de handicap ou défavorisées. C'était le samedi 17 juillet 2021, pour la plus grande joie des dirigeants, des organisateurs et des pilotes.

Traditionnellement, le Président Jean-Paul Clot et les responsables de la course, comptant pour le championnat de France, accueillent quatre personnes en situation de handicap pour leur offrir un baptême. Avec l'aide des sponsors, ces personnes peuvent vivre une montée de la partie bitumée affectée à la course en voitures, d'ordinaire vouées à la compétition. Cette année Nathalie, Morgane, Nathan et Elouan ont bénéficié de ce moment de générosité et de partage. N'ayant pas été possible cette année à cause des conditions météo, l'accueil et le programme proposaient le tour des paddocks et des échanges



avec les pilotes qui se sont prêtés, avec beaucoup de gentillesse, à poser pour une photo et à signer des autographes. Cette manifestation a été l'occasion pour le Président Auguste Mourier, aidé de Joëlle Charbonnier, de remettre à chacun le trophée du Comité Départemental MJSEA.

CDMJSEA 51

↻ Marne



Châlons en Champagne : Assemblée Générale En présence du Président de la FFMJSEA Gérard Durozoy

Vendredi 8 octobre, Châlons-en-Champagne accueillait l'Assemblée Générale. L'assistance de près de 100 personnes, était très heureuse de se retrouver après cette longue période d'absence pour cause de COVID. Le président de la fédération, Gérard Durozoy, a rappelé en ces termes : « *je reste à votre écoute, je vais continuer d'aller à votre rencontre afin de prendre la mesure de votre action pour honorer et encourager vos bénévoles, vos amis* ».

Gérard Callot, le président du comité 51, a rappelé l'engagement associatif bénévole de tous ces futurs médaillés. M. l'inspecteur d'académie de Châlons-en-Champagne, Florent Rochedix, ainsi que Monsieur William Torjamm, inspecteur chargé de la jeunesse et des sports au sein de l'académie, se sont exprimés en rappelant les valeurs de la médaille de bronze qui allait être remise aux nouveaux médaillés. M. Michel Lequeux, vice-président du comité régional olympique et sportif du grand-est, avait tenu à assister à cette cérémonie. 22 médailles de bronze furent remises.

Le président fédéral Gérard Durozoy a eu l'honneur de remettre la Plaque d'Or au trésorier adjoint, à M. Yvon Didon pour son grand mérite au service de l'association et la Plaque Grand Or à la secrétaire Nelly Boulard, pour ses nombreuses années d'investissement et de dévouement au comité 51.

Gérard Callot, nouvellement réélu président a clôturé celle-ci en ces mots : « *Rappelons que le bénévolat constitue une force majeure qui nourrit la société civile et renforce la solidarité.* »

CDMJSEA 71

↻ Saône-et-Loire

Châtenoy le Royal : Journée Mondiale du Bénévolat

Il a été fait retour à la tradition le vendredi 26 novembre à Châtenoy le Royal. Le Comité Départemental MJSEA a honoré dix bénévoles (*cinq dames et cinq hommes*) dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat. Autour de Vincent Bergeret maire, conseiller départemental, de nombreux élus étaient



présents. Après avoir remercié la municipalité Châtenoyenne et Jean-Marc De Micheli, Président de l'OMS, le Président du CDMJSEA71 Gérard Tollard, a lu le message du Président fédéral Gérard Durozoy et honoré, entouré des membres du comité directeur, les dix récipiendaires départementaux.

Diplômes et plateaux de la Fédération ont été offerts par le Comité 71, ainsi qu'une composition florale pour les dames et un magnum de Givry Blanc 1^{er} cru pour les hommes. Une réception, ponctuée d'un succulent cocktail dînatoire, a clos cette soirée.

CDMJSEA 76

↻ Seine-Maritime



Trois bonnes raisons pour le Préfet d'organiser une cérémonie

Le jeudi 1^{er} juillet, dans les jardins du château de Mesnières-en-Bray, furent célébrés trois événements : la clôture du stage des 180 jeunes ayant effectué leur Service National Universel, les 120 ans de la loi 1901 si chère au monde associatif et les remises des médailles d'argent et d'or aux bénévoles méritants promus les 1^{er} janvier et 14 juillet 2020 ainsi que le 1^{er} janvier 2021.

En présence de Pierre-André DURAND, préfet de région et préfet de la Seine-Maritime, d'Olivier WAMBECKE, inspecteur-directeur académique des services de l'Education Nationale de la Seine-Maritime, de son adjoint Mickaël DECOOL, de Benjamin GORGIBUS, président du Comité départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, de Jean ROUSSEL, président du Comité des médaillés de la région Normandie, ainsi que Frédéric JANCY, représentant le ministère des Armées, et Alain GOUPY, président du CDOS 76, les 180 jeunes du SNU ont été mis à l'honneur en ce jour qui est le jour anniversaire des 120 ans de la loi 1901 ainsi que les Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif qui se sont vu remettre leur décoration.

À l'issue des discours des personnalités, Sylvain REMY, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports auprès de la DSDEN, dirigea la cérémonie des remises des médailles.

CDMJSEA 81

↻ Tarn

Assemblée Générale Un centenaire à l'honneur dans le Tarn

L'Assemblée générale du Comité départemental des médaillés jeunesse, Sports et Engagement Associatif s'est tenue dans les locaux du CDOS 81.

Le Président Christian Fabre a remercié les nombreux adhérents présents, les personnalités, le personnel du CDOS et les partenaires. Les rapports ont été adoptés à l'unanimité. Toutes les actions prévues par le comité 81 n'ont pas pu être réalisées à cause de la crise sanitaire. Elles se poursuivent en 2021 et 2022, notamment l'Aide aux personnes pour retrouver une activité physique régulière, ceci avec le soutien de la DDCSPP.



Le Président a présenté M. Alex Barde, qui a eu 100 ans le 7 mars 2021. Il a été Président du Comité Tarn de 1985 à 2003. La plaquette de la Fédération Française des Médailleurs lui a été remise par les personnalités présentes. Au cours de ses remerciements chaleureux, il a fait part de quelques anecdotes qui ont animé ses longues années de bénévolat.

L'AGO a été poursuivie par une AG électorale au cours de laquelle Monsieur Robert Azaïs a été élu Président, Monsieur Christian Fabre ne souhaitant pas renouveler son mandat.

CRMJSEA

↻ Auvergne-Rhône-Alpes



De gauche à droite :

Marie-France ROUSSET, MÉDAILLE OR RÉGIONAL PROMOTION 01 JANVIER 2021
Jacky BURLAT, Président CRMJSEA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (AURA)
Martine FAITA, Maire de PONT ÈVEQUE – ISERE – qui a remis la MÉDAILLE OR

Marie-France Rousset, une femme en or

Marie-France Rousset débute comme compétitrice dans l'athlétisme, très rapidement elle changera et entraînera le Rhodia Péage de Roussillon de 1973 à 1991. Une mutation professionnelle la conduit en région lyonnaise où elle occupera différentes postes de Présidente de Vénissieux puis ASUL Handball de 1993 à ce jour.

Elle exercera également comme secrétaire de l'Office Municipal de Vénissieux. Elle effectuera 4 mandats en tant que membre et secrétaire au CDOS du Rhône et à la Métropole de Lyon. Elle deviendra membre du Comité Départemental du Rhône de Handball, durant pas moins de 6 mandats.

Ensuite Marie-France déménagera à Pont Évêque, une ville à proximité de Vienne où elle sera élue en 2020 conseillère municipale en charge de la culture et du sport.

Madame Martine Faïta, la maire, était heureuse de remettre cette médaille d'or. Elle déclarait « Il s'agit d'une première pour Pont Évêque et je pense que Marie-France distillera au cours de cette mandature de précieux conseils aux épiscopontains ».

CRMJSEA

↻ Pays de la Loire



Balade au pays du Mans

Une vingtaine de médaillés ont effectué une sortie régionale le mercredi 17 novembre, sous la Présidence de Jean René Leray, nouveau Président régional, successeur de Joel Poiraud. Une immersion dans le monde des sports mécaniques leur était proposée, avec en matinée la visite guidée du Musée des 24 Heures du Mans. Suivait, le déjeuner très convivial au restaurant des pilotes, « chez Jeanine », aussi fréquenté par la famille princière monégasque.



L'après-midi une visite complète des installations du circuit : salon d'honneur, direction de course, salle de presse, podium des vainqueurs, était au programme de la visite sous la houlette de l'ancien directeur du site.

CRMJSEA

↻ La Réunion



De gauche à droite :

M. RAVATE, Mme Hélyette GOVINDIN (Récipiendaire), M. LOUIS, M. VELLEZEN

Saint Pierre : Assemblée Générale

Le Comité Régional des Médailleurs JSEA a tenu sa 18^{ème} Assemblée Générale à Saint Pierre sous l'égide de la municipalité dont l'adjoint aux Sports M. Tevane et de M. Velleyen, deux aides appréciables pour les médaillés de La Réunion. Le Président Claude Louis a dressé le bilan et exposé le compte-rendu des activités de l'année écoulée. Comme souhaité par tous, une féminine rejoint les rangs du comité, Mme Sarah Lacaille, alors que la trésorerie est confiée à Axel Roye. Une remise de distinctions clôturait la réunion. Les médaillés de la reconnaissance ont honoré le parcours de Mme Hélyette Govindin et de M. Christophe Bercon.

Le pot de l'amitié et un repas ont permis de prolonger les débats dans la plus agréable des convivialités.

Nos Peines

Jean-Pierre GRATTON
Président délégué du CD85

Michel MARILLY
CD87

Avec les condoléances de la FFMJSEA.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
ET DES MINISTRES EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Reconnue d'utilité publique le 8 juillet 1958 – Agrément sport n° 75.SVF.04.19
Agrément jeunesse et éducation populaire du 23 juin 2006

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13
Tél. 01 40 45 90 38 / 01 40 45 90 48

Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www.ffmjs.fr

BUREAU DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Président Fédéral : Gérard DUROZOY, Président Comité 78
Courriel : gerard.durozoy@gmail.com - Tél. 01 34 76 13 73

Vice Président Délégué : Guy CHAMBRIER, Président Comité 36
Courriel : guy.chambrier@orange.fr - Tél. 02 54 35 43 43

Vice Présidente : Micheline SAFFRE, Présidente déléguée Comité 29
Courriel : msaffre@free.fr - Tél. 06 47 01 83 86

Secrétaire Générale : Michèle SCHAEILLER, Présidente Comité 27
Courriel : schaeiller.michele@orange.fr - Tél. 02 32 51 64 73

Secrétaire Général adjoint : Jean-Michel AUTIER, Président Comité 10
Courriel : jeanmichelautier@gmail.com - Tél. 06 87 56 48 43

Trésorier Général : Gérard BOUYER, Président Comité 16
Courriel : gerard.bouyer0924@orange.fr - Tél. 06 81 42 53 81

Trésorier Adjoint : Albert CONTINI, Membre Comité 25
Courriel : albert.contini@wanadoo.fr - Tél. 06 99 55 11 21

MEMBRES DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Solange AMARENCO, Présidente CD 04 • **Patricia MICHALAK**, Présidente CD 12
Francis REDOU, Membre CD 35 • **Alain COCU**, Président CD 41
Marc DERASSE, Trésorier CD 59 • **Jean MEUNIER**, Président CD 69
Louis OURS, Membre CD 74 • **Benjamin GORGIBUS**, Président CD 76
James MAZURIE, Président CD 79 • **Jean CHARPENTIER**

Solutions des jeux du n° 97

Mots fléchés

O	E	C	U	E	A	I	P
I	L	L	U	S	I	O	N
Y	O	R	K	S	H	I	R
E	M	I	L	I	E	S	U
P	R	D	A	I	S	N	U
P	I	E	E	U	R	O	P
T	A	I	F	I	N	U	L
D	A	N	O	I	S	I	L
D	E	N	O	N	C	E	S
A	S	A	D	A	R	N	E

Mots croisés

M	O	N	T	S	A	I	N	T	M	I	C	H	E	L
I	L	E	C	I	M	E	O	N	U	T	E			
N	Y	M	P	H	E	A	S	U	E	L	E	V		
I	M		I	N		G	L	I	S	S	I	E	R	E
S	P	I	N	A	L	I	E	N	S		A	S	I	E
T	I	N		P	O	E		N	E	F	S		A	
E	Q	U	E	S	T	R	E		L	U	S		S	A
R	U		P		U		P	R	I	M	E	S		P
I	E	N	I	S	S	E	I		N	E		I	R	E
E	S	U	S			S	E	M	E	U	R		E	R
L		A	S	P	I	C		E		R	E	A	G	I
	A	G	U	I	C	H	E	U	R		U	R		T
P		E	R	G		E	N	T	A	S	S	E		I
R	O	U	E	E	S		T	E		S	N	I	F	
E	U	X		S	E	M	E	S	T	R	I	E	L	S

Simple

6	3	9	2	4	8	5	7	1
2	1	5	7	3	6	8	9	4
8	4	7	9	5	1	3	2	6
3	5	8	4	6	7	9	1	2
4	9	6	5	1	2	7	3	8
7	2	1	3	8	9	6	4	5
5	6	4	1	9	3	2	8	7
1	7	3	8	2	5	4	6	9
9	8	2	6	7	4	1	5	3

Moyen

2	6	4	5	3	7	9	8	1
7	9	8	4	1	6	2	3	5
5	3	1	9	8	2	6	4	7
3	2	6	7	4	5	1	9	8
8	5	7	1	6	9	3	2	4
4	1	9	3	2	8	7	5	6
1	7	2	8	9	4	5	6	3
6	4	3	2	5	1	8	7	9
9	8	5	6	7	3	4	1	2

Bulletin d'abonnement

Fédération Française des Médillés de la Jeunesse,
des Sports et de l'Engagement Associatif

Bureaux : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13
Tél. 01 40 45 90 38 / 01 40 45 90 48
Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www.ffmjs.fr

NOM :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

TARIFS

Membre adhérent : 6 € (pour 4 numéros) • Non adhérent : 8 € (pour 4 numéros)
À l'unité : 3 €

Ci-joint, chèque de : €
Joindre le chèque à la commande.

71^e Congrès FFMJSEA Limoges

du 18 au 19 mars 2022



Médaillés
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif